



JUDO CLUB LACAPELLE Saison 2025/2026

Attestation Questionnaire Santé ou Certificat médical

Quelques explications . . .

Le certificat médical n'est plus systématique obligatoire.

Le décret n°2021-564 du 7 mai 2021 prévoit **qu'il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de fournir systématiquement un certificat médical** pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence dans une fédération sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération

Un questionnaire de santé reste cependant obligatoire pour définir si l'attestation est suffisante

En résumé ,

Pour tous les mineurs, que ce soit pour une première licence ou un renouvellement, pour un pratiquant ou un compétiteur :

la famille / le jeune complète le **questionnaire santé pour mineur**
(ce document est personnel, il est à conserver par le licencié)

- Si et seulement si **toutes** les réponses sont **négatives**
→ *signer et fournir l'attestation spécifique pour mineurs - autorisation pratique + compétition - qui vaut certificat médical*
- Si une ou plusieurs réponses sont positives
→ Obligation de consulter un médecin et fournir un **certificat médical**
(certificat médical sur ton passeport ou sur une feuille blanche)

Concernant les **personnes majeures** :

Pour **les débutants** démarrant une activité FFJDA

→ **certificat médical** de moins de 6 mois obligatoire

Pour **les renouvellements** de licences, 2 cas selon l'âge du licencié :

- **Licencié ayant** cette saison l'âge de **18 ans ou 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85 ans**
→ **certificat médical** de moins de 6 mois obligatoire

➤ Pour les autres, remplir le **questionnaire santé pour majeur** (cerfa 15699-01)
(ce document est personnel, il est à conserver par le licencié)

- Si et seulement si **toutes** les réponses sont **négatives**
→ *Signer et fournir l'attestation spécifique pour majeur*
- Si une ou plusieurs réponses sont positives
→ Obligation de fournir un **nouveau certificat médical**



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



**PRISE DE LICENCE
MAJEURS**

ATTESTATION QS sport

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]..... ,
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la
négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du sportif.